

» PRESSE NATIONALE

Politique ↻



CONSULTATION DE LA LISTE ÉLECTORALE PROVISOIRE : LES RÉCLAMATIONS S'OUVRENT DEMAIN

Les électeurs et électrices, les partis et groupements politiques, tout comme les potentiels candidats indépendants aux élections locales du 2 septembre prochain peuvent exercer leur droit dès demain, 1er juin 2023. Celui de procéder aux réclamations sur la liste électorale provisoire (LEP) 2023 affichée dans les lieux de vote depuis le 30 mai dernier sur toute l'étendue du territoire national. C'est le sens du communiqué rendu public hier par la Commission électorale indépendante (CEI). Cette opération va conduire la CEI à recevoir les corrections, les radiations ou inscriptions du 1er au 10 juin prochain. La nouvelle liste électorale remise aux acteurs politiques depuis quelques semaines compte 8 016 796 personnes dont 99 304 de la diaspora.

Economie ↻



REPOSITIONNEMENT DU PORT AUTONOME D'ABIDJAN : LE TERMINAL CÉRÉALIER MIS EN EXPLOITATION

Dernier grand projet initié pour repositionner durablement le Port Autonome d'Abidjan (PAA) comme 1er port de la côte ouest-africaine et hub port de référence sur la façade atlantique de l'Afrique, le Terminal céréalier est désormais opérationnel. Les infrastructures de ce Terminal ont été, officiellement, mises en exploitation ce mardi 30 mai 2023 par le ministre des Transports, Amadou Koné, en présence de SEM Hikatahi Kasuya, ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire. Se félicitant de l'achèvement des travaux, Amadou Koné a indiqué que ce terminal permettra au PAA de poursuivre et de consolider sa stratégie de spécialisation des quais sur le segment des céréales. « Ce Terminal est le tout premier terminal dans le Golf de Guinée dédiée aux céréales », a salué le ministre.



MODALITÉS D'EXPLOITATION DES FORÊTS ET NORMES TECHNIQUES DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE : LAURENT TCHAGBA ANNONCE DE BONNES NOUVELLES POUR LA CÔTE D'IVOIRE

La deuxième réunion préparatoire du comité conjoint de mise en œuvre (Pre-ccom) de l'accord de partenariat volontaire Flegt (Apv-Flegt) s'est tenue, le jeudi 25 mai 2023, au Plateau. Ce, dans la perspective de la signature prochaine dudit accord, pour une politique forestière efficiente en Côte d'Ivoire. Cette rencontre, qui a vu la participation de Francesca Di Mauro, ambassadrice et cheffe de la délégation de l'Union européenne (Ue) en Côte d'Ivoire, a été l'occasion pour le ministre des Eaux et Forêts, Laurent Tchagba, d'annoncer de bonnes nouvelles. En effet, Laurent Tchagba a révélé à l'auditoire, la signature de deux arrêtés, dont l'un précisant les modalités d'exploitation des forêts par des personnes morales de droit privé, des personnes physiques et des arbres hors forêt, et l'autre portant approbation des normes techniques de l'exploitation forestière.



PÉNURIE D'EAU À YOPOUGON : BOUAKÉ FOFANA RASSURE LA POPULATION

« La rupture d'une conduite d'eau de 800 millimètres de diamètre est à la base de la perturbation de la fourniture d'eau potable dans certains quartiers de la commune de Yopougon. Les équipes sont à pied d'œuvre pour que, dans les prochaines 72 heures, les travaux soient achevés pour permettre aux populations de renouer avec la desserte en eau potable ». Ces informations sont du ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké Fofana. Il les a données, le mardi 30 mai 2023, à Yopougon, lors d'une visite de terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réparation de ladite conduite d'eau. « Toutes les mesures sont prises et toutes les équipes sont à pied d'œuvre pour réparer cet incident le plus vite possible », a rassuré Bouaké Fofana qui, pour la circonstance, était accompagné de sa collègue de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo.



STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE : LE PROJET DE LOI ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ HIER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La ministre de la Fonction publique, Anne Désirée Ouloto, était, hier mardi 30 mai 2023, devant les députés membres de la Commission des affaires sociales et culturelles de l'Assemblée nationale, à Abidjan-Plateau. Elle a sollicité et obtenu de ces élus de la nation, l'adoption à l'unanimité du projet de loi portant Statut général de la Fonction publique qu'elle leur a présenté. Le dispositif légal de ce projet de loi comporte 115 articles repartis en 14 chapitres et 2 titres.



SÉNAT : ADAMA KAMARA INVITE LES SÉNATEURS À FAIRE LA PROMOTION DE LA PROTECTION SOCIALE

Le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Adama Kamara, a présenté un projet de loi portant ratification de l'ordonnance modifiant la loi n° 2015-532 du 20 juillet 2015 portant code du travail, aux sénateurs de la Commission des affaires sociales, culturelles (CASC), le mardi 30 mai 2023 à Yamoussoukro. L'émissaire du Président de la République a mis à profit cette séance pour inviter les membres de la chambre haute du Parlement à faire la promotion de la protection sociale. Notamment sensibiliser les populations sur ces instruments protecteurs adoptés.



FACILITATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE : 1 104 JEUNES IVOIRIENS EN FORMATION POUR EMPLOI

Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle, et du Service civique est déterminé à traduire en acte concret « la consécration de l'année 2023 » par le Chef de l'État à la jeunesse. À la tête de ce département, il est au four et au moulin pour trouver des solutions aux problèmes du chômage et de la formation des jeunes ivoiriens. Hier, mardi 30 mai 2023, à Abidjan-Plateau, le porte-parole adjoint du Gouvernement, via l'Agence emploi-jeunes (Aej), structure sous sa tutelle, a procédé au lancement officiel des inscriptions au projet de formation Aej-Palmci. Ce projet vise, à terme, à faciliter l'insertion dans le tissu professionnel de 1 104 jeunes ivoiriens en les intégrant directement dans les effectifs de l'entreprise partenaire.

EMPLOI DES JEUNES : 820 JEUNES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET C2D2

Pour la phase 2 du projet Contrat de désendettement et développement (C2D) Emploi, des jeunes de 18 à 40 ans dans la région du Lôh-Djiboua, en sont bénéficiaires, à travers l'accompagnement au développement d'activités génératrices de revenus et la création de petites entreprises. Le montant global du projet est de 501 831 000 millions de FCFA. Dont 448 766 000 millions de FCFA d'apport du C2D2-Emploi et 53 065 000 de FCFA d'apport du Conseil régional. Le financement de ce projet est le fruit d'un partenariat bilatéral entre la Côte d'Ivoire et la France, à travers le Contrat de désendettement et développement (C2D). Au total, 15 régions sont bénéficiaires de cette phase 2 du projet C2D Emploi des jeunes.

LUTTE CONTRE LE CANCER : DOMINIQUE OUATTARA PARRAINE UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE

La représentante résidente de la CEDEAO en Côte d'Ivoire organise du 30 au 31 mai 2023, une campagne de dépistage gratuite du cancer du col de l'utérus et du sein. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la célébration du 48ème anniversaire de création de cette organisation sous régionale et a été placée sous le haut patronage de la Première Dame, Dominique Ouattara. Le lancement de cette activité qui s'est déroulé le mardi 30 mai 2023, au siège de l'institution, permettra de dépister gratuitement 400 femmes venues de plusieurs communes du District d'Abidjan. Chantal Poaty, représentante de Dominique Ouattara, a rappelé l'importance que la Première Dame accorde au bien-être des femmes.



VU SUR LE NET

Economie 

INVESTISSEMENTS PUBLICS : OUVERTURE D'UN SÉMINAIRE CONJOINT DU CENTRE RÉGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FMI POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (AFRITAC)

À l'initiative conjointe du Centre régional d'Assistance technique du Fonds monétaire international (FMI) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AFRITAC), le deuxième séminaire inter-régional en gestion des investissements publics s'est ouvert, le mardi 30 mai 2023 à Abidjan-Plateau, sur le thème « Renforcer la qualité des investissements publics dans les pays de l'Afrique subsaharienne, notamment en période post-covid-19 ». La cérémonie d'ouverture dudit séminaire, qui se tient jusqu'au 1er juin tant en présentiel que par visioconférence, a été présidée par le directeur de cabinet du ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, Adama Sall. (Source : CICG)

Société 

SÉCURITÉ : 6 922 INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR POLICE RECOURS AU 28 MAI 2023

Créée le 20 décembre 2022 par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Police Recours, un outil d'alerte et de secours, qui se veut le plus proche des populations, a effectué 6 922 interventions à la date du 28 mai 2023 à Abidjan et à l'intérieur du pays. L'information a été donnée par le contrôleur général de Police, Siaka Dosso, préfet de police d'Abidjan, ce mardi 30 mai 2023 au Plateau, au cours de la tribune d'échange "Tout savoir sur (TSS)" du Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG), qui traitait la thématique relative à la nouvelle unité de police "Police Recours". Selon le général Siaka Dosso, la mission de Police Recours consiste à apporter une réponse rapide aux différentes alertes et préoccupations des populations. (Source : CICG)



SÉCURITÉ : L'UNITÉ POLICE RECOURS EFFECTUERA BIENTÔT DES VISITES DOMICILIAIRES

Le préfet de police d'Abidjan, Dosso Siaka, par ailleurs contrôleur général de Police était l'invité de l'édition de "Tout Savoir Sur" consacrée à "Police Recours" du mardi 30 mai 2023 au Plateau. L'invité du CICG a indiqué que cette unité spéciale de Police de Côte d'Ivoire, est un pan du dispositif de sécurisation de la Police nationale qui se veut être le compagnons de la population. Il a relevé la dimension proximité de cette nouvelle unité. « Police Recours doit se rapprocher au maximum de la population, a-t-il soutenu. C'est pourquoi, en terme de perspectives, Police Recours effectuera des visites domiciliaires, des actes de fraternité et d'humanisme pour devenir un partenaire idéal pour les populations. On ira dans certaines familles, on ira au contact de certains groupes de jeunes et se familiariser avec eux. C'est le caractère primaire de cette police", fait-il savoir.

» AGENCE DE PRESSE

Société



ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE : FIN DE STAGE POUR 150 PENSIONNAIRES DES CENTRES DE SERVICE CIVIQUE BIMBRESSO ET BOUAKÉ 1

Au total, 150 stagiaires volontaires dont 22 jeunes filles âgées de 16 à 35 ans ont achevé au terme de six mois, leur formation en mode internat dans les Centres de service civique de Bimbresso et de Bouaké 1 dirigé par l'Office du service civique national (OSCN). Ensemble, ces 150 jeunes ont passé la phase de resocialisation à Bouaké à travers un encadrement de type militaire et une formation au civisme et à la citoyenneté durant deux mois. Pour la seconde phase, les stagiaires volontaires, scindés en deux groupes de 75, ont participé à des formations qualifiantes. Les pensionnaires de Bimbresso ont eu à choisir entre les métiers de la mécanique automobile, la maçonnerie-carrelage et le froid-climatisation. Quant à ceux de Bouaké 1, ils ont été formés dans le domaine de la sécurité et la boulangerie et de la pâtisserie. Ces formations ont duré quatre mois.



LE MINISTRE TCHAGBA LAURENT LANCE UN PROJET DE REBOISEMENT À LINGUÉKORO

Le ministre des Eaux et Forêts, Laurent Tchagba, a officiellement lancé le projet de reboisement forestier dénommé "Un village, cinq hectares de forêts" à Linguékoro, dans le département de Kong, en présence d'autorités administratives et politiques. Selon Laurent Tchagba, cette action vise à inclure les villages dans la politique de reboisement afin que la question de la restauration du couvert forestier soit une réalité. « La Côte d'Ivoire compte 8 000 villages. Si chaque village réalise cinq hectares de forêts, nous aurons au moins 40 000 hectares de forêts, ce qui n'est pas négligeable », a expliqué le ministre Tchagba, lundi 22 mai 2023 lors de la cérémonie.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



101
"Aïé Gouvernement"





Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale